

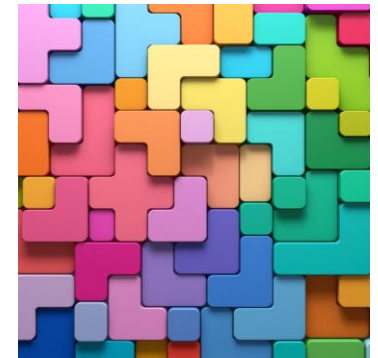
Mardi de la prévention

Club des préventeurs

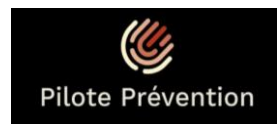
8 avril 2025



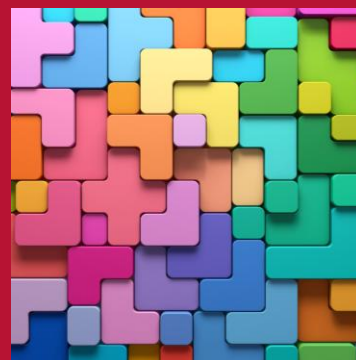
LA MOBILITÉ EST EN NOUS



Avec la contribution de



Passeport Prévention : dernières nouvelles...



Pourquoi de sujet ?

Démarche créée à la suite de l'accord national interprofessionnel du 9 décembre 2020, par la Loi du 9 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail.



FNTR

Une présentation vidéo ...



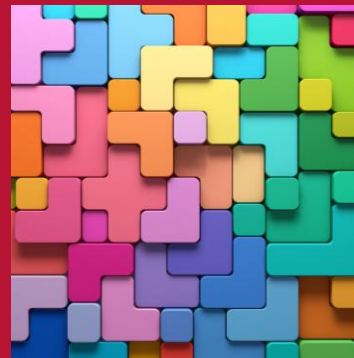
FNTR

Programme du jour

- **Le cadre de fonctionnement :**
 - Objet ?
 - Qui est concerné ?
 - Quelles formations ?
- **Un nouvel échéancier :**
 - Ouverture aux organismes de formation,
 - Ouverture aux entreprises.



Cadre de fonctionnement



Objet ?

- Conçu pour améliorer la **traçabilité des formations en santé et sécurité au travail**
- Il doit **répertorier les formations et les certifications** en matière de santé et sécurité au travail (SST)



Qui est concerné ?

- Il concerne :
 - l'ensemble des travailleurs en postes ou en recherche d'emploi,
 - les employeurs,
 - les organismes de formation.



Le salarié...

Il va pouvoir **retrouver dans un espace personnel** dédié toutes les données liées à ses formations en SST.

Ces données incluent

- les certifications,
- titres,
- diplômes,
- certificats,
- habilitations
- et attestations,

afin de **tracer et valoriser les compétences acquises en SST.**

Le salarié déclarera les formations suivies **de sa propre initiative.**



L'organisme de formation

Il **déclare**, dans le Passeport de prévention, les formations en SST suivies par les travailleurs.



L'entreprise

3 missions attendues :

- **Déclarer** les formations réalisées « en interne » :
 - Ex : formation initiale à la sécurité ; Accueil sécurité ; ...
- **Vérifier** les renseignements enregistrés par les organismes de formation missionnés,
- **Assurer un suivi qualité** des formations réalisées et de l'acquisition des connaissances.



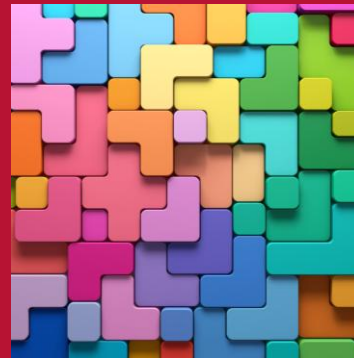
Quelles formations ?

Toutes les formations en santé / sécurité :

- formations obligatoires
 - FIMO, FCO, ADR, Travail en hauteur, ...
- formations complémentaires
 - CACES, Habilitations Electriques, Risque chimique, ...
- formations autres
 - HSE, Santé / Sécurité, SST, PSC1, ATEX, PRAP, Gestes & Postures, ...



Echéancier...



Ouverture des services en 3 temps...

- 28 avril 2025
 - Ouverture aux organismes de formation



Ouverture des services en 3 temps...

- 1^{er} semestre 2026
 - Ouverture aux entreprises



Ouverture des services en 3 temps...

- 4^e trimestre 2026
 - Ouverture aux travailleurs



A partir de 2027

- Possibilité **d'importer des fichiers** pour faciliter les déclarations de données en masse,
- mise à disposition d'un **tableau de bord** pour accompagner l'employeur dans la gestion de ses formations.



Un portail d'accès commun...



Portail d'information du Passeport de prévention

[Accueil](#)

[Travailleurs](#)

[Employeurs](#)

[Organismes de formation](#)

Passeport de prévention

Une référence santé & sécurité au travail

[Découvrir en vidéo](#)

Le Passeport de prévention est un nouveau service visant à améliorer la prévention des risques en matière de santé et sécurité au travail. Il vise à mettre en relation les travailleurs, les employeurs et les organismes de formation afin d'assurer la traçabilité des formations relatives à la prévention des risques professionnels et de faciliter leur gestion.

Son déploiement progressif débutera le 28 avril 2025 avec l'ouverture de l'espace de déclaration des organismes de formation. Pour plus d'informations, consultez la feuille de route ci-dessous.

[Télécharger la plaquette de présentation](#) - (version accessible)



FNTR

Une F.A.Q.



MON
COMPTE
FORMATION

[? AIDE](#)

PASSEPORT DE COMPÉTENCES

PASSEPORT DE PRÉVENTION

[Accueil](#) > [Aide](#)

[i BETA](#)

Aide

Votre question concerne...



Mon compte



Mes données



Mes attestations

Les questions les plus fréquentes



FNTR

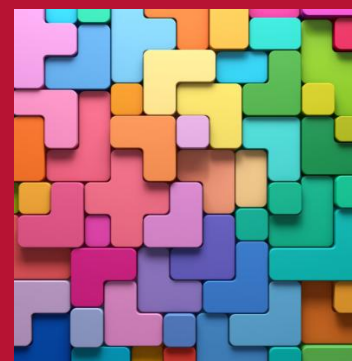
Dès aujourd'hui ?

- Aucune démarche ne s'impose à l'employeur tant que la fonctionnalité permettant la déclaration des données relatives aux formations organisées à son initiative n'est pas opérationnelle ;
- Les formations dispensées antérieurement à la mise en œuvre effective du passeport de prévention ne sont pas concernées ;
- L'employeur reste libre de garder les supports qu'il utilise actuellement pour justifier des formations en cas de contrôle (cas d'un AT grave par exemple).





Et maintenant...



Que va-t-il se passer dans les prochaines semaines ?

Accompagnement des cibles :

1. Organismes de formation,
2. Entreprises,
3. Travailleurs

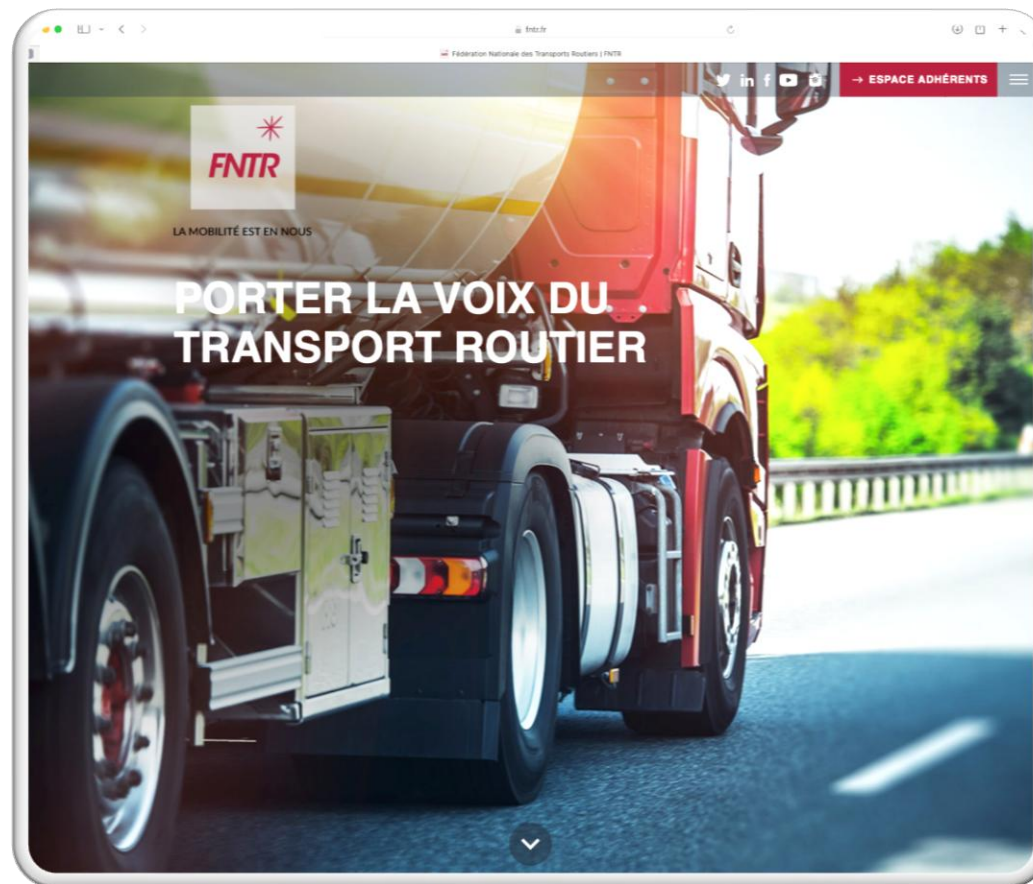


Accédez aux ressources

Connectez-vous sur votre espace Adhérents FNTR

puis accédez à la page
« Club des préventeurs »

pour retrouver les replays
et tous les outils



FNTR

Prochain RDV « Mardi de la Prévention »

Retrouvons-nous, le

Mardi 13 mai 2025 à 11h

**1- Monter et descendre du camion
: attention à vos articulations !**

Autres sujets à venir :

2- Optez pour des hayons
Sécurisés

3- Risques cardiovasculaires : un centre ressources
gratuit

4- Dispositifs de sécurisation des remorques à quai

5- Sellette automatique et réduction des TMS

6- Sanglage Arrimage des Big-Bags

Mai 2025							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18				<u>1</u>	2	3	4
19	5	6	7	<u>8</u>	9	10	11
20	12	13	14	15	16	17	18
21	19	20	21	22	23	24	25
22	26	27	28	<u>29</u>	30	31	



FNTR

Un outil gratuit de suivi « qualité » des formations ...



Suivi Qualité des Formations - FNTR 2025

Ce formulaire vous permet de nous indiquer votre niveau de satisfaction relatif à la session de formation que vous venez de suivre. Dans le cadre de nos démarches "Qualité", il est impératif que nous puissions recueillir votre avis afin de nous assurer du choix des sessions et actions de formations à proposer à nos collaborateurs.

Par avance, merci pour votre participation.

L'équipe de Direction



FNTR

**Merci pour votre
attention**

